

Informations de base

1999/2145(REG)

REG - Règlement du Parlement

Règlement PE: lutte contre la fraude communautaire, inscription des conditions et modalités internes en annexe

Subject

8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement

8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude

Procédure terminée